

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

PREMIER MINISTERE
AUTORITE DE REGULATION
Conseil National de Régulation
Ilot Z Lot n° 14, NOUAKCHOTT
Téléphone: (222) 45 29 12 70
Télécopie: (222) 45 29 12 79
BP: 49 08
Site Web : www.are.mr

Formulaire à Remplir pour les Antennes

Caractéristique d'Antenne

Marque :	Modèle :	Fabricant :	Nomenclature :
Utilisation :	Classe :	Caractéristiques du Terrain :	Code d'Antenne :
Type d'Antenne :	Fréquence Ajustable : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Fréquence Inférieure (MHz) :	Fréquence Supérieure (MHz) :
Hauteur par rapport au sol (m) :	Gain (dB) :	Azimut de Rayonnement (deg) :	Polarisation :
Altitude de Lobe Principal (deg) :	Atténuation de Ligne (dB) :	Hauteur Réelle de l'Antenne (m) :	Type Source d'Antenne :
Longueur de la Source (m) :	Type de Gain :	Puissance Réelle (w) :	Efficacité Directionnelle (dB) :
Largeur de Faisceau Horizontale (degré) :	Largeur de Faisceau Verticale (degré) :	Identification de Revendeur :	
Date de Délivrance :	Date d'Approbation :	N° de Publication Périodique :	
Angles d'élévation (degré) :	Ouverture du faisceau :		

NB : les informations en gras sont obligatoires.